



COMpte RENDU REUNION BUREAU LUNDI 5 JUILLET 2021

Ouverture de la séance à 19H30

Présents: Arnaud CHATEAUVIEUX, Nicolas CUINET, Valérie CUINET, Agnès DHAINAUT, Jean-Marie IGIER, Laetitia JACQUEMIN, Dominique LESUEUR, Momo Raji, Dany et Pierre SAVOYE.

Absent : Raoul BATTLE-FONT, Wilfrid MESNAGE (démissionnaire)

ORDRE DU JOUR :

1. Validation Compte rendu réunion AGAY
2. Retour Laetitia sur les réunions Service des Sports du 28/6 et 30/6
3. Point compta : état d'avancement dépenses/recettes à 2 mois de la clôture, point plongées gratuites (covid N-1), frais entretien matériel moniteurs, communication sur rescrit mécénat pour les adhérents, suivi des cartes plongées, proposition achat carte plongée passion carry, sujet compte épargne.
4. Point technique
5. Point animation
6. Point administratif : journée association 5/09, modification sur formulaire inscription 2021-2022, tarif adhésion 2021-2022
7. Point matériel : inventaire - suivi des prêts / retour matériel – organisation – achat - TIV
8. Point Divers : démission Wilfrid maintenant ou à l'AG ?

1. Validation CR AGAY

Le Compte rendu de la dernière réunion de bureau à Agay peut être mis en ligne en supprimant le point sur le remboursement adhésion enfant, géré différemment.

2. Retour réunions services des sports 28 et 30/6

Laetitia a adressé un compte rendu détaillé de ces 2 réunions à tous les membres du bureau.

Synthèse des points importants :

- Créneaux piscine pour la saison prochaine : 6 lignes d'eau mardi et vendredi, 3 lignes le samedi matin 10h15 – 12h30
- La direction des sports note l'entente entre tous les clubs utilisant la piscine pour se répartir les créneaux.
- L'entrée de la piscine va être modifiée et il est demandé à tous les clubs de fournir une carte nominative plastifiée qui sera obligatoire pour accéder au bassin. Le CNL s'est proposé pour s'occuper d'un achat groupé (0,70€ l'unité).
- LUNEL est labellisé « Terre de Jeux 2024 », un label en faveur de la politique sportive locale.
- Journée des associations du 5/09 : tous les clubs utilisant la piscine seront regroupés sur un pôle « EAU »
- Semaine de la Terre en septembre : La Direction des sports est très satisfaite de la participation active du club L'Hippocampe à la journée du 25/09 (baptêmes et animations à la piscine de Lunel). Nous organiserons une réunion interne club début août pour discuter de l'organisation de la journée avec les moniteurs et les plongeurs bios du club.
- Nommer un responsable communication au club pour relai avec direction des sports, alimenter le site internet de la mairie, etc...
- La direction des sports aimerait à terme que tous les clubs utilisant la piscine soient regroupés sous une seule entité (chaque club perdrait son identité).

3. Point COMPTA

Etat d'avancement dépenses/recettes à 2 mois de la clôture et point plongées gratuites covid N-1

Etat synthétique remis par Dominique à chaque membre du bureau.

Sur un prévisionnel de 46 175€ (voté en déficit de 3910€ qui est l'excédent N-1)	
<u>Recettes à ce jour</u> : 54 857,49€	<u>Dépenses à ce jour</u> : 54 786,93 €
Prévues : <ul style="list-style-type: none">- En attente la subvention de la mairie de Lunel (prévu au conseil du 19 juillet) : 1 300 € l'an passé. (?)- Les plongées des cartes en stock (Snem 14, Poulpe 4 sur carte 501 et 37 sur carte 506 (à vérifier), CPMC 15, Plein Bleu 32)	Dépenses à prévoir : <ul style="list-style-type: none">- facture Salagou : 700€- frais repas examen initiateurs (environ 60€)- les cartes / brevets initiateurs, Rifap, N1- Achat cartes plongées, de gonflage- Budget entretien matériel moniteurs- Maxi 19 plongées gratuites « COVID » N-1 Clôture de cet avantage : fin août 2021

Participation club au frais entretien matériel moniteurs actifs :

Valérie en charge de préparer la liste des moniteurs respectant les critères de la charte du moniteur

Rappel : 3 critères pour montant maxi (1. Activité régulière sortie mer 2. Activité régulière piscine 3. Organiser au moins 1 sortie mer) – 50% si activité mer ou piscine

Montant : à définir chaque saison par le bureau en fonction trésorerie et budget

Prestataire pour achat cartes de plongée avant fin août :

SNEM : Suite au constat de gros manquement de sécurité et à l'absence de proposition de Nitrox, le bureau décide ne pas renouveler l'achat de cartes de plongée à la SNEM tant que la situation ne s'améliore pas.

Plongée Passion à Carry : Le bureau valide la décision de tester ce nouveau prestataire par l'achat de carte de plongée à 32€ la plongée, ramenée à 22€ avec promotion coupon ticket « my Provence » - bloc fourni.

Compte épargne club : si on veut utiliser une partie de la « réserve » sur le compte épargne, le trésorier précise que ce serait plutôt en investissement.

Journée baptême en mer juillet et août : 10€ le baptême + achat de boissons pour la sortie pris en charge par le club.

Achat à prévoir pour les manifestations (septembre) : tee shirt logo club pour meilleure visibilité du club – penser aux banderoles –

4. Point Technique

Sécurité :

1) Il a été constaté des signes inquiétants sur le comportement en plongée d'un adhérent alertant la direction technique du club par rapport à la sécurité. Le certificat médical fourni sans restriction de plongée venant d'être refait, il a été fait une alerte à la commission fédérale médicale pour avoir un avis.

Un médecin fédéral, conseillé par la Commission Médicale Régionale, a été consulté et a mis un avis oral transmis par le plongeur du club avec autorisation de plongée autonome jusqu'à 40 m et interdiction de l'encadrement. La situation est susceptible d'évoluer.

Nous attendons une réponse écrite de la commission médicale fédérale régionale pour l'autoriser à plonger.

2) Le certificat médical d'un jeune plongeur présentant des allergies arrive à terme. Il lui sera demandé un nouveau certificat médical établi obligatoirement par un médecin fédéral.

Prochaine réunion moniteurs : 19 juillet pour préparer la rentrée.

Examen niveau 4 :

- la demande à la commission technique régionale de l'organisation de l'examen niveau 4 (14 au 17 octobre) va être faite par Valérie.
- Prévoir un forfait formation pour les élèves incluant : bungalow (élèves et encadrant), restauration, plongées sur 3 WE – voir possibilité établir facture club pour déduction fiscale coût formation.

Formation module 0-40 m :

Michel Bastergue va organiser une formation sur le module 0-40 m pour octobre-novembre 2021, destiné à entrer dans la formation MF1. Cette formation sera mutualisée avec le CPMC. La demande devra être faite officiellement à la commission technique régionale par Valérie Cuinet.

5. ANIMATION

Suite à la démission de Wilfrid, Pierre se propose pour assister Raoul à l'animation jusqu'à la date de l'AG.

Il se met en relation avec Raoul pour l'organisation du WE Estartit en Octobre.

6. Point administratif

Reprise 2021-2022

Tarifs adhésion : pas d'augmentation cette saison.

Maintien de la demande d'une caution de 100€

Formulaire d'adhésion : quelques modifications à prévoir (Laetitia s'en charge) pour clarifier les 2 tarifs 185€ et mer 120€.

Prise en compte du « pass'sport rentrée pour les jeunes » et de la gratuité de la licence jeune.

Journée des associations du dimanche 5 septembre 2021:

Dany enverra un mail au groupe hippocampe mi août avec un planning de permanence sur le stand.

Organisation à prévoir : message d'information à délivrer par les représentants du club sur le stand notamment nombre maximum d'élèves à accepter en formation, listing des baptêmes pendant les portes ouvertes) – à définir en réunion moniteurs.

Dany s'occupe de refaire rapidement la plaquette du club avec des photos plus locales. A transmettre au plus vite à Laetitia et Arnaud pour pourront faire les impressions couleurs.

Reprise des entraînements piscine : Mardi 7 septembre.

7. Point matériel

Date TIV à fixer pour réservation espace piscine : 18 septembre (à confirmer par Arnaud)

Achat à prévoir pour le TIV : fouet.

Question dernière réunion moniteurs sur entretien détenteurs :

Réflexion sur l'utilité de faire réviser les détenteurs tous les ans (coût) d'autant que cette année il y a eu très peu d'utilisation en piscine. Proposition d'identifier des détenteurs piscine et d'autres pour la mer, difficile à mettre en place pour l'instant → Préconisation Scubapro : révision tous les 2 ans ou toutes les 100 plongées.

Prochaine réunion : Lundi 6 septembre